

ENSEMBLE



**Donnons
plus de sens
à nos engagements
sociétaux**

e2c
HAUTS-
DE-SEINE

RSE DES ENTREPRISES ET TERRITOIRES

TAXE D'APPRENTISSAGE

Contribuer au financement du projet pédagogique de l'E2C 92 en versant « **le solde 13%** » de sa taxe d'apprentissage pour permettre d'offrir un accompagnement personnalisé de réussite

MÉCÉNAT FINANCIER

1. Faire un don à une **mission d'intérêt général** ouvrant droit à une **déduction fiscale de 60%**
2. Participer au financement d'un **projet pédagogique** construit par les jeunes
3. Financer **le matériel nécessaire** à un jeune pour son projet professionnel

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Impliquer vos collaborateurs dans une action sociale par le partage de ses compétences, sa culture et ses motivations

PROJET PROFESSIONNEL DES JEUNES EN PARCOURS À L'ÉCOLE



BESOINS DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS EN TENSION

Faire découvrir son entreprise, ses métiers, le secteur et l'environnement professionnel

- Organiser **une visite** dans votre entreprise ou **une présentation** à l'E2C 92
- **Accueillir les stagiaires** durant leur période de 3 semaines de stage
- Découvrir le jeune **en situation** dans l'entreprise avant son recrutement éventuel
- **Recruter un jeune** en emploi ou en contrat d'alternance et être accompagné par l'E2C 92 pour **consolider son intégration**

CO-CONSTRUIRE UN PARCOURS PROFESSIONNALISANT AVEC NOS PROFESSIONNELS

1. Identifier les **compétences clés** pour votre entreprise
2. Evaluer les **compétences transmises**
3. Bénéficier des **outils pédagogiques** de l'E2C 92 (grilles d'évaluation, APC...)

COMMUNIQUER SUR SON ENTREPRISE ET DONNER UNE IMAGE POSITIVE

1. Bénéficier d'une **communication valorisante** sur les réseaux sociaux pour toute action avec l'E2C 92
2. Inscrire dans **votre politique RSE** le partenariat et le soutien à l'E2C 92 un **dispositif reconnu** en faveur des jeunes en difficulté
3. Valoriser les collaborateurs de votre entreprise : identifier les **tuteurs** qui développent aptitudes et compétences pour transmettre **connaissances professionnelles et motivations** et en faire de véritable « **ambassadeurs métiers** »



« Vis ma vie »

Accueillir un stagiaire ou un formateur durant une journée pour lui faire découvrir son environnement, l'organisation de sa journée de travail, ses relations avec ses collègues et ses motivations

« Table d'hôte »

Inviter un stagiaire durant sa pause déjeuner, pour partager un repas en conversant (en français pour des jeunes qui ne sont pas francophones ou en anglais pour des ceux qui doivent améliorer leur niveau d'anglais par exemple)

Préparer les stagiaires

aux relations professionnelles (entretien d'embauche, mise en situation professionnelle...)

Mentorer un jeune

Apporter une aide sur la recherche de solution professionnelle, en partageant son réseau professionnel par exemple

CLAUDE D'INSERTION DES MARCHÉS PUBLICS

S'appuyer sur le label E2C pour répondre aux clause d'insertion des marchés publics du territoire

Employez des jeunes **motivés** et **compétents** sur vos emplois de première qualification.

Investissez dans un **environnement local** qui contribue à la formation des jeunes.

Revendiquez vos **valeurs sociétales** et communiquez une **image d'entreprise citoyenne**.

L'École de la 2ème Chance des Hauts-de-Seine est un dispositif de formation innovant, qui lutte contre le chômage des jeunes les moins qualifiés et évite l'exclusion.

Plus de 60 % des stagiaires y trouvent une nouvelle chance de définir un projet professionnel réaliste pour entrer directement dans l'emploi ou intégrer une formation qualifiante sur un métier choisi.

VERS UN MÉTIER CHOISI

- Pour assurer un **emploi stable** et un **engagement professionnel durable**, la notion de métier choisi est essentielle.
- Pour l'entreprise, c'est une **plus grande garantie** de recruter des jeunes dont le potentiel pourra continuer de se développer et de s'exprimer.
- En alternance école/entreprise, le stagiaire construit pas à pas son **projet professionnel**, épaulé par des **formateurs spécialisés**.
- Ce choix est **confirmé et validé** par les professionnels.

LES MODALITÉS

- L'entrée en formation est proposée tout au long de l'année. Le parcours dure **1 400 h maximum, 35 h/semaine**. Les sorties sont permanentes. La moyenne des parcours est de **6 à 7 mois**.
- Les stagiaires ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle. À ce titre, ils perçoivent une **rémunération du Conseil régional d'Île-de-France**.
- Les stages en entreprise font l'objet d'une **convention**.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Chaque stagiaire est **suivi par un formateur référent**. Ils établissent ensemble un **parcours individualisé** en fonction des besoins pour leur projet professionnel.
- Lors d'**entretiens hebdomadaires**, ils font le point sur l'avancée de leur projet ainsi que sur les réussites et les difficultés rencontrées.
- Le référent effectue une **visite** sur chaque lieu de stage, le tuteur en entreprise **évalue les compétences** acquises par le stagiaire.
- L'accompagnement prend en compte la personne dans sa globalité pour faire coïncider **projet professionnel** et **projet de vie**.

LA VALIDATION DES COMPÉTENCES

- Les **connaissances attestées** par les formateurs et les compétences professionnelles validées par les entreprises sont capitalisées dans un **carnet de compétences**.
- À la fin du parcours, l'E2C délivre une **attestation des compétences acquises**. Véritable passeport pour l'emploi, elle permet de préparer un **entretien d'embauche** ou une entrée en **formation qualifiante**.



Ils ont quitté le système scolaire sans diplôme ni qualification, **notre mission et notre ambition** sont de les aider à **trouver la voie de leur avenir professionnel et de leur rôle de citoyen.**

Agés de 16 à 25 ans, souvent confrontés à l'échec, en situation personnelle fragile, **leur redonner confiance, les intégrer** dans une structure et **les sécuriser** sont les priorités des premières semaines.

Un accompagnement **personnalisé**, des séjours courts en entreprises aident ensuite à dissiper le trouble qui bouche leur horizon pour **leur permettre de choisir, de construire et de décider** de la suite : **formation qualifiante, alternance, emploi**, les 3 voies principales qui s'offrent à eux.



« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



Ce parcours dense, intense est rendu possible par une **mobilisation constante des équipes des E2C**, la présence à nos côtés d'**entreprises engagées** sans lesquelles rien ne serait possible, le concours de **nombreux partenaires du domaine socio-éducatif**. Et bien entendu **nos financeurs** (Etat-région-département-communes-entreprises via la taxe d'apprentissage) qui nous font l'honneur de **leur confiance et de leur soutien.**

Chaque année, **270 à 280 stagiaires** sont accueillis, **70% d'entre eux ont une sortie positive** à l'issue d'un parcours de 7 mois en moyenne. C'est peut-être peu à l'échelle nationale mais **pour nous c'est beaucoup.**

JEAN-CLAUDE SENEQUE
PRÉSIDENT DE L'E2C 92



Site de Clichy
51, rue Pierre
92110 Clichy
Tél. : 01 41 05 92 60

Site de Bagneux
1/3 allée du Parc de Garlande
92220 Bagneux
Tél. : 01 46 55 98 00

info@e2c92.fr • www.e2c92.fr
@E2C_92 • @reseauE2C